

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA SA

Siège Social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ASSURANCES MAGHREBIA et l'intermédiaire en bourse UNION FINANCIERE informent le public que le contrat de liquidité arrive à échéance le 19 janvier 2023.

Il est à rappeler que le contrat de liquidité des ASSURANCES MAGHREBIA est entré en vigueur le 19 janvier 2022.

Il était composé de 36 000 titres ASSURANCES MAGHREBIA et de 2 500 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 19 janvier 2023, ce contrat était composé de 64 603 titres ASSURANCES MAGHREBIA et 855 000 dinars de liquidité.

Ledit contrat ne sera pas renouvelé.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.